

Approbation du Plan de Prévention des Risques liés aux inondations (PPRi)



Le **Plan de Prévention des Risques** liés aux **inondations (PPRi)** du bassin versant du Touch aval et ses affluents a été approuvé par arrêtés préfectoraux du 05 août 2021.

Le dossier concernant la commune de Poucharramet est en consultation en mairie depuis le 15 septembre 2021.

Les documents du PPRi approuvé sont également disponibles en ligne, sur le site internet de l'Etat en Haute-Garonne, à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN rubrique : « **PPRN approuvés (hors PPR sécheresse)** ».